

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Clermont-Ferrand, le 17 octobre 2017

PROJET DE REFORME DE LA JUSTICE OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Participant le 6 octobre 2017 en assemblée restreinte compte tenu de l'urgence, la Conférence des bâtonniers ainsi que Madame le Bâtonnier Maud VIAN ont pris acte de l'offre de concertation de Madame Belloubet, Garde des Sceaux, sur le projet des cinq chantiers quinquennaux de réforme de la Justice.

Le barreau de Clermont-Ferrand a décidé de participer activement à cette concertation, dans la volonté de garantir une réelle amélioration de la Justice.

Une commission de travail nommée par le bâtonnier Maud VIAN se réunit chaque semaine sur le sujet, afin d'établir une représentation de l'accès à la justice de notre territoire local, mais également dans le but de formuler des propositions concrètes d'actions sur lesquelles l'Ordre des Avocats souhaite s'engager avec la Chancellerie afin de participer activement aux chantiers de la Justice du 21^{ème} siècle.

Madame le Bâtonnier entend rendre un rapport précis auprès du Ministère de la Justice avant janvier 2018.

Le bâtonnier sera notamment très vigilant à la défense du maillage territorial, seul susceptible d'assurer une justice de proximité et d'enrailler le sentiment d'abandon ressenti par la population dans de nombreux territoires, et notamment le territoire de l'ancienne région Auvergne.

A propos de l'Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand

Le barreau de Clermont-Ferrand recense plus de 400 avocats, toutes spécialités juridiques confondues, capables de vous défendre et de vous conseiller 7 jours/7, 24H/24, sans limitation de territoire.

Les avocats sont les partenaires privilégiés et indispensables de l'accès au droit pour tous.

Contact presseVanessa CHARTREUX
Chargée de Communication

Ligne directe: 04.73.37.96.68

communication@barreau-clermont.fr

Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand

Palais de Justice

16 Place de l'Étoile – 63000 CLERMONT-FERRAND www.barreau-clermont.fr



